N°112 I OCTOBRE 2022

LA LETTRE DE L'AFMA

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION FONDS MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

SOUVENIRS PERSONNELS
P. 4-5

BABI YAR. CONTEXTE
P. 8-10

C'ÉTAIT IL Y A 80 ANS…
DISCOURS D'ELISABETH BORNE
P. 14-16

3€00

Sommaire

3 Edito

4-5 SOUVENIRS PERSONNELS

6-7 SOBIBOR, 16 OCTOBRE 1943

8 “BABI YAR. CONTEXTE”

9 “BABI YAR. CONTEXTE” VU PAR SON AUTEUR

10 “BABI YAR. CONTEXTE” – LES CRITIQUES

11 Charles Baron : 6 ans déjà

12 “APRÈS LA RAFLE”

13 N'oublions pas

14-16 DISCOURS d'ELISABETH BORNE

16 Cotisation 2022

LE PETIT MOT D’ISABELLE CHOKO

Chèr·e·s ami·e·s

Malheureusement ma santé ne me permet plus de me déplacer comme je le souhaiterais. C’est avec un grand plaisir que je m’adresse à vous. Hélas beaucoup d’ami-e-s nous ont quitté depuis un an. Comme vous le savez la COVID Et la guerre en Ukraine ont contrarié le déroulement de nos activités, dont nos voyages de mémoire qui viennent néanmoins de reprendre.

Malgré toutes ces difficultés notre fonctionnement ne s’est pas arrêté. Nous ne restons pas inactifs et plaçons tous nos espoirs dans les jeunes générations. Nous recherchons également le maximum d’alliances avec diverses associations qui œuvrent dans le même esprit pour conserver la mémoire D’Aushwitz.

Nous faisons le maximum pour renforcer nos rangs afin de poursuivre et de renforcer nos voyages de mémoire et la transmission auprès des jeunes.

A l’occasion de Rosh Hashanah, au nom de l’AFMA et en mon nom personnel, je vous souhaite ainsi qu’à vos proches, une bonne année et une bonne santé.

La Lettre de l’AFMA bulletin trimestriel de l’Association Fonds Mémoire d’Auschwitz – Loi 1901 – PARIS N° 243476 – 17, rue Geoffroy l’Asnier – 75004 PARIS – Tél. : 01.48.32.07.42 – Site : www.afma.fr Directeur de la publication : Bernard Grinfeld – comité de rédaction : Henri Blotnik, Maurice Brafman, Alice Chekroun, Olivier Gatelmand, Bernard Grinfeld, Charles Leniger, Nicolette Van Der Linden – Commission paritaire n° 1224A06296 – Impression : Exaprint

Edito

Voici 80 ans, les 16 et 17 juillet 1942 à Paris, plus de 13 000 hommes, femmes, enfants ont été arrêtés parce qu'ils étaient Juifs ! Parqués dans des conditions inhumaines, entassés dans des trains, déportés et assassinés dans les chambres à gaz d'Auschwitz. 80 ans que les histoires de vie dans la grande Histoire rendent toujours plus vivant le souvenir de ceux que nous n'avons pas connu.

« Je suis née à Montparnasse. J'ai été arrêtée avec ma mère à notre domicile 70 avenue Dumaine 14ème arrondissement de Paris, le 16 juillet 1942 et nous avons été emmenées au commissariat de la rue de sarriette j'avais 8 ans … ». Serge Nathan Pozmentier mon père nous a quitté il y a 16 ans, il aurait 88 ans en ces 80 ans de la Rafle du Vel d'hiv et il aurait pu enfin nous raconter la terreur de cette nuit, les angoisses de l'enfant posant son regard sur sa mère Rachel, qu'il ne devait plus jamais revoir, assassinée à Auschwitz ou elle arriva en août 1942 par le convoi numéro 11. C'est elle Rachel qui disait autour de la table familiale du dîner de chabbath : « il ne peut rien nous arriver nous sommes français ! ». Serge Nathan Pozmentier du haut de ses 88 ans jeune homme éternel enfant de la guerre, caché, traqué, si résilient et combatif, serait venu aux commémorations et nous aurait dit : « depuis 80 ans je suis en sursis et vous les jeunes ne baissez pas la garde contre la haine, le racisme et l'antisémitisme ». Grâce aux survivants aux historiens du Mémorial de la Shoah nous avons appris l'ignominie du crime qui a réduit en cendres nos familles sur les terres de Haute Silésie. Serge Klarsfeld nous a rendu les noms de nos parents couchés sur le Mémorial, pour que nul n'oublie toutes ces vies interrompues arrachées à leur destin parce que nées juives, en France et souvent dans des pays d'Europe qu'elles avaient fui ,pour venir chercher ici, paix , liberté et fraternité. Les cérémonies des 80 ans de la rafle du Vel d'Hiv doivent nous rappeler combien les complices de la collaboration ont été actifs partout des loges de gardiens aux couloirs de la Préfecture, des rangs de la police française aux corps constitués en passant par tous les regards détournés. Les cérémonies des 80 ans doivent nous éclairer parce qu'il y a eu reconnaissance de la responsabilité de la France, parce qu'il y a eu des justes des résistants à la barbarie et nous devons le dire aux jeunes générations. Les cérémonies des 80 ans de la rafle du Vel d'Hiv nous incitent à travailler toujours plus et à construire ensemble des monuments à la fraternité à la valeur humaine c'est ce que nous ont légué nos parents, grands-parents frères et sœurs. Serge Nathan Pozmentier serait venu aux commémorations des 80 ans de la rafle du Vel d'Hiv et nous aurait alerté pour que ne faiblisse jamais notre vigilance. Parce que l'antisémitisme et la haine cherchent toujours à répandre leur poison dans notre société et qu'il est urgent de donner à notre jeunesse les clefs pour résister.

Caroline Pozmentier-Sportich

SOUVENIRS PERSONNELS

Par Bernard Grinfeld

par Bernard Grinfeld

La rafle du Vel'd'Hiv est d'abord pour moi un souvenir intime. Ma mère disait souvent que sa sœur aînée, née avant le siècle, avec laquelle elle avait fui la Pologne en 1939, avait comme tant d'autres été arrêtée le 16 juillet 1942. Parquée au Vel'd'Hiv, internée à Drancy, elle fut déportée par le convoi 12 à Auschwitz, puis gazée et brûlée.

"Ils relevaient la manche de leur bras gauche pour me montrer leur tatouage puis je les accompagnais à la commémoration..."

En 1955/57, j'avais à peine 10 ans quand mon père m'entraîna avec lui, rue Nelaton, au Vel'd'Hiv pour assister à un meeting de Pierre Mendés France.

En ce temps là je prenais conscience de mon appartenance au « peuple maudit » et étais initié aux études bibliques tous les jeudis et dimanches au patronage de la rue Julien Lacroix. Je fréquentais aussi les colonies de vacances de la Commission Centrale de l'Enfance (CCE). Un jour, en 6ème, on m'enseigna, que Nabuchodonosor avait détruit le premier temple de Jérusalem dans l'Antiquité. Je le savais déjà, mais jamais la rafle du Vel'd'Hiv, ni même la Shoah n'étaient évoquées.D'ailleurs le mot n'existait pas encore.

Après la démolition du Vel'd'Hiv, les amis de la famille venaient à la maison, dans le 15ème arrondissement, les 16 juillet. Ils relevaient la manche de leur bras gauche pour me montrer leur tatouage puis je les accompagnais à la commémoration. J'y rencontrais Serge Klarsfeld, les militants des « fils et filles

de déportés juifs de France ». J'y côtoyais aussi Elie Kagan, le photographe que je retrouvais dans les manifestations contre la guerre d'Algérie.

A partir d'août 1971, j'occupais un bureau au coin de la rue Saint Charles et du boulevard de Grenelle. J'étais aux premières loges pour le 16 juillet à 18h. La première année, le président du Conseil de direction de la boîte s'appelait Maurice Sabatier. J'appris en 1978, par un article de l'Express, que ce monsieur avait parrainé Bousquet puis, comme Préfet de Bordeaux, avait été le supérieur hiérarchique de Papon pendant les rafles. En dehors du milieu des rescapés et de leurs enfants, tout le monde semblait trouver cela normal au point que Giscard nomma Papon ministre du Budget dans le gouvernement Barre, bien après que, nommé préfet de Paris par De Gaulle, malgré ses états de service à la Préfecture de Bordeaux pendant l'Occupation,il se fut illustré comme responsable d'une répression sanglante contre les algériens et contre les anticolonialistes français.

De fait, il fallut beaucoup de temps pour que la société française admette la responsabilité du régime de Vichy et la singularité inexpiable de la Shoah.

Le film d'Alain Resnais, « Nuit et Brouillard » fut censuré à cause de l'image d'un képi de gendarme dans un camp du Loiret. La chanson de Jean Ferrat fut interdite d'antennes à l'ORTF car "trop politique". Le prix Goncourt à André Schwartz-Bart, le témoignage de Georges Wellers, un de nos présidents fondateurs, lors du procès Eichmann, le travail monumental de Claude Lanzmann…ne suffirent pas. Comme je l'espérais secrètement, le président de la République François Mitterrand se rendit à la cérémonie du cinquantenaire mais il resta muet. Robert Badinter y piqua sa fameuse colère. Une journée nationale fut instaurée. Mais il fallu qu'une autre génération arrive au pouvoir pour que Jacques Chirac prononce le fameux discours. Je frisais alors la cinquantaine. Deux ans plus tard, représentant le Conservatoire Historique du camp de Drancy, j'étais dans le train spécial qui conduisait une imposante délégation parisienne à Thonon-les-Bains Pour inaugurer un monument aux justes de France dans la clairière de Ripaille.

Aujourd'hui rien ne peut faire oublier l'ignominie de cette rafle réalisée à l'instigation de l'occupant nazi mais qui, comme le dit Laurent Joly : « n'en fut pas moins une affaire 100% française contrairement aux affirmations révisionnistes ». C'est certain, une poignée de commissaires ont désobéi en prévenant des familles du danger, des policiers ont fermé les yeux et laissé filer, une partie de l'opinion publique était hostile à la « traque ». Il n'empêche, cette opération : « la plus grande mise en œuvre en Europe de l'Ouest dans le cadre de la Solution finale » fût entièrement réalisée par la Préfecture de police sous l'autorité du maréchal Pétain et de Pierre Laval. ■

"Il fallu qu'une autre génération arrive au pouvoir pour que Jacques Chirac prononce le fameux discours..."

SOBIBOR, 16 OCTOBRE 1943

Mémoire d'un camp d'extermination et d'une insurrection victorieuse

Par Henri Blotnik

Nous avions été marqués par la visite du musée du camp de Sobibor, au début octobre 2021 à l'occasion d'un voyage d'étude de l'AFMA sur les sites des camps d'extermination de Maidanek, Sobibor, Belzec, Treblinka

"Dans ce camp où, d'après l'institut historique juif de Varsovie, furent exterminés près de 350 000 juifs polonais pour l'essentiel…"

Dans ce camp où, d'après l'institut historique juif de Varsovie, furent exterminés près de 350 000 juifs polonais pour l'essentiel mais aussi allemands, français (dont les convois 52 et 53, extraits de Drancy), néerlandais, tchécoslovaques ou soviétiques, eût lieu un soulèvement général victorieux, hommes et femmes joignant leurs efforts, qui permit à plus du tiers des prisonniers de s'échapper au prix du sacrifice d'autres prisonniers pendant l'assaut face à quelques dizaines de SS allemands et de 200 auxiliaires volontaires ukrainiens et polonais. Le camp fut fermé par les nazis et rasé pour en effacer la trace.

Après une première tentative malheureuse de 72 hollandais exécutés par les nazis, l'arrivée de prisonniers juifs soviétiques de l'armée rouge, déjà rodés au combat, sous l'autorité de l'aspirant Petchersky, se combinant à une organisation juive déjà structurée, avait permis la réalisation victorieuse d'un plan audacieux.

Il s'agissait de bien coordonner les forces venant des quatre sections du camp et d'attirer, au motif d'un essayage, tour à tour quelques SS dans une cabane où ils seraient tués avec des hachettes confectionnées à cette fin, de répéter l'opération dans une cabane voisine, pendant que seraient coupées les communications et les logements des SS fouillés par les femmes qui ramenèrent quelques armes, les serruriers quelques fusils. Puis, avec la complicité d'un kapo, un groupe formé paraissant un détachement de travail, passerait devant l'armurerie qui serait prise d'assaut, donnant le signal de l'insurrection générale, pendant que d'autres attaqueraient les gardiens du portail.

L'assaut de l'armurerie fut sanglant, mais le plan fut victorieux, l'ensemble des prisonniers se jetant dans la bataille, lançant aussi de simple pierres.

Parmi les fugitifs ayant échappé aux poursuites et aux dénonciations, nombreux furent celles et ceux qui rejoignirent les groupes de partisans où ils purent poursuivre le combat.

Quelques films ont commémoré cet évènement.

Après la mise en place d'un premier mémorial en 1965, que nous n'avons pu visiter le site étant encore fermé pour travaux, un musée a été finalement ouvert après des fouilles archéologiques : un documentaire récemment présenté sur France3 en fait état, montrant toutes les difficultés auxquelles les efforts de muséographie et d'histoire critique sont confrontés face au révisionnisme encouragé par le gouvernement polonais du moment. En général, dans les camps d'extermination de l'«aktion Reinhard» les victimes, au nombre à confirmer, sont identifiées par leur village ou leur ville d'origine, le musée de Sobibor enregistre aussi les éléments d'identification que les familles peuvent fournir, nous restons à votre disposition sur ce point.

" tour à tour quelques SS dans une cabane où ils seraient tués avec des hachettes confectionnées à cette fin..."

"BABI YAR. CONTEXTE"

Par Henri Blotnik

Après son œuvre précédente, Donbass, on ne saurait suspecter Loznitsa de complaisance envers les autorités russes. Pour autant, lors de son discours au festival de Cannes 2022, Loznitsa soulignait le danger d'un ostracisme envers les russes et leur culture, mettant en avant sa conviction de «juger les gens sur leurs déclarations, leurs actions individuelles et non en fonction de leurs passeports ».

Babi Yar. Contexte, résultat d'une longue recherche, présente un ensemble d'archives cinématographiques, de propagande, militaires ou privées, restaurées sans effets spéciaux, juste nettoyées et non retouchées.

Le film se déroule chronologiquement, commençant par l'invasion allemande, avec préparation d'artillerie et arrivée triomphale, reçue avec enthousiasme par une partie de la population ukrainienne, ouvrant ainsi une période où suivent les images insoutenables du pogrom de Lviv (Lvov, Lemberg).

"Ravin où furent fusillés, en deux jours, à partir du 29 Septembre Yom Kippour 1941, plus de 33.000 juifs..."

Le massacre de Babi Yar est évoqué par contraste (d'autant que les recherches n'ont pas permis de trouver d'archive), avec l'image statique d'un ravin dans un silence complet. Ravin où furent fusillés, en deux jours, à partir du 29 Septembre Yom Kippour 1941, plus de 33.000 juifs, puis des centaines de milliers les mois suivants.

Rappelant nos images de la Libération, les films soviétiques montrent une arrivée des troupes accueillies par un enthousiasme populaire, puis un discours du général Nikita Kroutchev en 1945 et du procès de criminels nazis en Union Soviétique.

Une impression de mise en miroir pourrait poindre, mais on sent bien que celles et ceux qui ont acclamé les nazis ne sont pas celles et ceux qui vont acclamer les soviétiques; il en ressort plutôt un malaise face à des ferments de guerre civile, aiguisés par le retard à affronter cette mémoire tragique. Avec cette évocation apparaissent mêlés, le contexte de l'affrontement de deux camps et celui d'un immense massacre, la Shoah par balles, de plus d'un million de juifs en Ukraine par les Einsatzgruppen SS et leurs auxiliaires ukrainiens.

Lors de l'avant-première à Paris, Loznitsa rappelait, parmi les indices probants d'antisémitisme persistant, que depuis 1945 aucune des symphonies «Babi Yar», ni la n°1 de Klebanov, ni la n°13 de Dmitri Chostakovitch sur les poèmes d'Evgeni Evtouchenko, n'ont été jouées plus de deux fois en Ukraine et que l'ouvrage «l'Ukraine sans les Juifs» de Vassili Grossman, co-auteur du Livre Noir, n'y a jamais été publié. ■

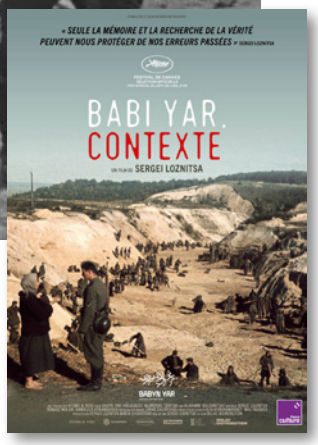

Le film "BABI YAR. CONTEXTE" *vu par son auteur*

Sergueï Loznitsa est un cinéaste ukrainien, né le 5 septembre 1964 à Baranavitchy (actuelle Biélorussie).

Lorsque Serge Loznitsa était enfant il prenait plusieurs fois par semaine le bus à Nyvki, près de Kiev, pour aller à la piscine à Syretz. Il revenait à pied à travers la forêt Entre les deux se trouvait le ravin de Babi Yar. Il a raconté « qu'il lui arrivait parfois de trébucher sur des pierres marquées d'inscriptions dans une langue étrange, à demi effacées par le temps ». « En réalité je marchais sur les restes de l'ancien cimetière Juif abandonné à cette époque. Pour être précis, il n'avait pas encore été rasé par les autorités locales. Un jour, alors que je prenais mon chemin habituel. J'aperçus une nouvelle pierre. Celle-ci portant une inscription en russe qui disait qu'un monument allait être élevé à cet endroit. Je rentrai chez moi et demandai a mes parents ce qui s'était passé à Babi Yar... » Je n'ai jamais obtenu de réponse claire... Dans les années 70, même dans les années 50, la tragédie de Babi Yar était occultée. »

À Éric Naulleau de Marriane il annonce : » je souhaite que la société ukrainienne soit en bonne santé. Il faut aborder les drames du passé quelles que soient les circonstances du présent. »

« Il ne s'agit pas seulement de la mémoire des victimes. Il s'agit aussi de toutes les vies détruites, de ma propre mémoire, d'un événement qui a eu beaucoup d'importance sur mon existence.

Dans un entretien avec Jacques Mandelbaum du journal Le monde, il explique :

« Avec Donbass j'avais voulu montrer et faire ressentir que la phase active de la guerre entre l'Ukraine et la Russie approchait. Tout était déjà là. Mais un seul film ne saurait empêcher quoi que ce soit...

La culture a besoin de temps pour avoir un effet... il faudra du temps pour mesurer et reconnaître tout ce qu'elle (la guerre) a pu bouleverser à l'échelle de notre pays ».

« Dans Babi Yar. Contexte, le récit prend techniquement fin au milieu du film, lorsque l'ensemble de la population juive est exterminée. La suite montre principalement ce que la tragédie, une fois achevée, a pu laisser derrière elle. »

Serge Loznitsa, qui a été banni de l'académie ukrainienne du cinéma pour avoir refusé de boycotter les artistes russes, avoue que « ce film n'arrangera pas son cas chez les sectaires, à tous les autres il enseignera la complexité de l'histoire, le sens de la nuance, la liberté de penser. » ■

Ce qu'en pensent les critiques

Pour Arnaud Hallet des inrockuptibles, l'auteur « expose d'abord la conquête progressive du territoire par le régime allemand qui met à feu et à sang le pays... dans le silence, pas un mot n'est prononcé.

Au cœur du film, un long texte sublime de Vassili Grossman extrait de « l'Ukraine sans les Juifs » défilé en silence, listant les disparu.es : « les dentistes, les ouvriers, les grands/mères, les aveugles, les muettes... » C'est l'épisode du gouffre que l'on voit par des images fixes en plongées. Leur éclat donne le sentiment d'une reconstitution mais ce sont pourtant des photographies authentiques nettoyées. On se demande qui est derrière la caméra ? L'œil du monteur (du cinéaste) devient ainsi l'œil du cameramen. »

Puis ce sont les témoignages et comme le dit un homme obsédé par la silhouette d'une femme victime : « seul un formidable sculpteur pourrait exprimer cette détresse. »

Segueï Loznitsa envisage de réaliser une fiction sur ce massacre et Babi Yar. Contexte serait ainsi la première partie d'un diopique à venir, pour aider l'Ukraine à se retourner sur son passé.

Pour l'heure, « bon nombre d'images utilisées, restées enterrées dans les archives sans que personne ne les regarde, font de cette exhumation une œuvre transcendée. »

Selon Frédéric Strauss de Telerama : « Réduisant les explications au strict minimum... c'est le silence qui est mis au premier plan. Celui d'un pays où les événements de Babi Yar vont avoir lieu sans provoquer tumulte ou réactions...

Parce qu'elles ne sont le support d'aucun exposé, ces images brutes et souvent brutales obligent à comprendre par nous-mêmes ce que nous voyons.

En mettant en exergue le récit de deux témoins rescapés Serge Loznitsa nous redonne, dans l'histoire d'une tuerie de masse, l'échelle humaine et nous invite à un geste essentiel, à y réfléchir. »

Adrien Gombard des Échos trouve ce « film d'archives instructif et glaçant »

Il « examine un fait passé, mais aussi le mécanisme qui, de tous temps, déshumanise l'humain et le transforme en assassin. »

Pour Jean Michel Frodon de Slate : « A aucun moment il n'est question de relativiser ce crime, moins encore de l'instrumentaliser au service de quelque proposition ou réflexion générale. C'est au contraire en abordant avec rigueur et gravité la factualité de ce que l'on sait et de ce que l'on ignore, de ce que l'on peut et qu'on ne peut pas que la nouvelle œuvre du cinéaste d'Austerlitz, de Maïdan et de Dame la brume mobilise dans un même élan l'évocation d'un événement spécifique et des interrogations nécessaires sur le rapport au passé. »

Selon Corentin Lê de Trois Couleurs, il s'agit d'un « documentaire terrassant, dénué de voix off. Il lève le voile sur ce qui a précédé et suivi le massacre, les ravages causés dans le pays par l'invasion nazie, le comblement du ravin par le régime soviétique, en passant par les procès qui ont eu lieu au sortir de la guerre et à l'exécution d'une douzaine de criminels de guerre. »

Jacques Mandelbaum du journal Le monde nous rappelle tout d'abord qu'à partir de l'occupation nazie ce lieu devient le symbole de l'extermination des Juifs en Ukraine :

1,5 million de victimes de la Shoah par balles réparties sur 500 sites.

Babi Yar. Contexte est « un film de montage dépourvu de commentaire et d'entretiens, illustrant, par de brefs cartons là chrono géographie des événements, travaillant discrètement la bande – son pour atténuer l'effet de distanciation propre à l'archive et rendre le film plus présent à notre conscience... C'est un film exceptionnel parce qu'il nous restitue dans sa profondeur et sa complexité l'histoire contemporaine de l'Ukraine... parce qu'il nous propose une passionnante réflexion sur les images, alors même qu'employant des archives de propagande nazie comme soviétique, le réalisateur parvient précisément par son art du montage a en désactiver l'idéologie au profit d'un récit qui nous en permette l'intelligence...

Serge Loznitsa ne se contente pas de cette structure binaire qui stigmatise la victimisation d'une nation ukrainienne écartelée entre Hitler et Staline. Il montre aussi la face sombre d'un nationalisme ukrainien qui se vendit corps et âme au nazisme pour mieux se venger de la férule soviétique, et qui, à ce titre, participa pleinement au massacre des Juifs d'Ukraine, dans une indifférence à peu près générale »

Jacques Mandelbaum conclut : « La disparition du peuple juif d'Ukraine hurle silencieusement sur cette terre depuis trop longtemps, il serait temps, alors que le pays lutte aujourd'hui pour sa survie de regarder ces morts en face. »

6 ANS DÉJÀ

Charles Baron est décédé le 04 OCTOBRE 2016, il est entérré dans le cimetière de Bagneux, division 115, 2ème section 'Société Biala Podlaska)

- Officier de la Légion d'honneur
- Chevalier de l'Ordre du Mérite
- Officier des Palmes académiques
- Membre honoraire de la 103ème Division d'Infanterie de l'Armée Américaine
- Co-Président de l'AFMA (Association Fonds mémoire d'Auschwitz)
- Membre de l'UDA (Union des Déportés d'Auschwitz)

27 juillet 1942 : le convoi n°10 arrive à Auschwitz, les parents de Charles font partis de ce convoi, sa mère Anna sera gazée à son arrivée.

27 juillet 1944 : après un périple dans plusieurs camps (Cosel, Sakrau, Klein Mangersdorf, Gross Sarne - Haute Silésie-, Ludwigsdorf -Basse Silésie-)Charles Baron arrive à Birkenau, tatoué A17594, il sera détenu dans le camp de quarantaine de Birkenau BIIa, baraque 15.

Au cours du mois d'octobre il assiste à la marche de la mort des enfants lituaniens jusqu'à la chambre à gaz.

Durant ces trois mois passés à Birkenau, il ne sera pas affecté à des travaux, il subira 2 sélections

27 avril 1945 : évasion avec Fred Sedel du train qui devait les transférer de Kaufering-Landsberg à Dachau.

Nous sommes à la recherche d'un éditeur pour publier son livre :

"Dans la prison de mes souvenirs"

Contacter : **leniger1206@gmail.com**
ou **cyvetot@wanadoo.fr**

SONDAGE IFOP

Les résultats du sondage relatif au racisme, à l'antisémitisme et à l'enseignement de la Shoah, commandé à l'IFOP, par SOS racisme et l'UEJF pour le Journal du dimanche ont été publiés.

Pour 77% des français il y a un danger de développement du racisme en France notamment à l'égard des Roms, des musulmans, des Juifs, des Noirs et des asiatiques.

En particulier, quatre personnes sur dix estiment qu'il y a trop de musulmans.

Pour 62%, l'Education Nationale est le meilleurs rampart à la haine.

73% éprouvent de la colère ou de la révolte face à la profanation récente du mémorial d'Oradour sur Glane. Et 65% considèrent que les propos négationnistes sont des délits qui doivent être sanctionnés pénalement.

En dépis des contenus haineux que l'on trouve sur internet et les réseaux sociaux, le travail des professeurs préserve la connaissance de la Shoah.

C'est ainsi que 86% des jeunes ont « entendus parler » de l'Holocauste,71% du génocide des arméniens, 49% de celui des Tutsis.

Il connaissent les chambres à gaz, le camp d'Auschwitz-Birkenau,la rafle du Vel'd'Hiv, la Shoah par balles ou le camp de Treblinka respectivement à 95, 92, 68, 58 et 44%

C'est bien par l'école que 80% ont acquis leurs connaissance sur le génocide de Juifs et le considèrent comme un crime monstrueux.

Ils sont environ 2/3 à estimer que l'on aborde suffisamment la Shoah dans les programmes scolaires et pour 79%, l'enseignement a été satisfaisant.

Cependant, pour 21%, cet enseignement a été « peu ou pas satisfaisant ». Ils affirment avoir observé un ou plusieurs élèves remettre en cause un aspect du génocide des Juifs. Il y a aussi des crispations sur fond de concurrence mémorielle.

Selon Frédéric Dabi, directeur adjoint de l'IFOP. Le sondage « montre une réelle préoccupation et la perception d'un danger lié au racisme. Mais il révèle aussi la vitalité des stéréotypes. » mais, comme le dit Samuel Lejoyeux, président de l'UEJF : « Le travail fait par l'Education Nationale et les associations mémorielles porte vraiment ses fruits. »

"APRÈS LA RAFLE"

Dans son livre : « Après la rafle », Joseph Weissman raconte comment à onze ans il a été arrêté à Montmartre le 16 juillet 1942 avec ses parents et ses deux sœurs. Conduits d'abord à la mairie du 18ème arrondissement, ils seront ensuite comme tant d'autres enfermés au Vel'd'Hiv, où ils resteront jusqu'au bout, pendant cinq jours, dans des conditions effroyables. De là, au matin, ils seront amenés en autobus à la Gare d'Austerlitz qui grouille de gendarmes et de policiers français. Sur les quais ce sont des militaires allemands, avec leurs plaques « Feldwebell » qui, les attendent, disposés tous les cinq mètres. À midi le train s'ébranle. Il lui faudra huit heures interminables, serrés, dans la chaleur, sans air, sans eau pour parvenir à Beaune-la-Rolande.Complètement vidés, « ils traversent les rues froides du village, non seulement désertes mais hostiles ». Très vite ils se rendent compte qu'ils ne sont pas les premiers et se demandent que sont devenus les précédents occupants. Les conditions de vie ne valent pas mieux qu'au Vél'd'Hiv. La nourriture est exécrable et très insuffisante. Ils apprennent qu'ils vont être déportés sans savoir ce que cela veut dire. Mais ils doivent laisser l'argent ou les valeurs qu'ils possèdent. Les fouilles sont systématiques et très violentes. Pire, il est décidé que les enfants resteront au camp. Ils ne le savent pas mais Eichmann n'a pas encore donné son accord pour déporter les enfants comme l'a demandé Laval. Aussi assistent-ils à des scènes insupportables où les petits sont arrachés aux bras de leur mère. C'en est trop pour Joseph qui décide de s'évader et s'organise pour y parvenir. Il trouve un copain, Jo Kogan pour partager l'aventure, n'hésite pas à plonger ses mains dans les latrines où il a repéré que certains y jetaient l'argent plutôt que de le laisser à la milice. Il pense aussi à des vêtements pour ne pas trop se blesser à travers les barbelés. Ils ont une adresse où se réfugier mais malheureusement les gens ont peur des représailles. Puis une dame leur dit : « je sais qui pourra vous aider. » Mais, stupéfaction ! Elle les conduit... à la gendarmerie. On les installe dans « le trou à vagabonds » et on les prévient : « demain matin la porte sera ouverte, vous pourrez partir, il y a un car qui va à Paris. » En effet, le car est là mais il est complet. Heureusement, les deux gendarmes veillent au grain et obligent le chauffeur à faire descendre des voyageurs pour prendre les enfants.

Jusqu'à la Libération, Joseph va se cacher. Il fera l'expérience de la bienveillance à l'orphelinat de la rue Lamarck mais aussi de la maltraitance dans certaines familles d'accueil. Un couple merveilleux le sauvera de ses cauchemars. Depuis il décidera « d'aller de l'avant » avec « le bonheur droit devant ».

Ce n'est que sur le tard, après un colloque à Orléans que Simone Veil le convaincra de témoigner, ce qu'il fait encore aujourd'hui. ■

"Très vite ils se rendent compte qu'ils ne sont pas les premiers et se demandent que sont devenus les précédents occupants..."

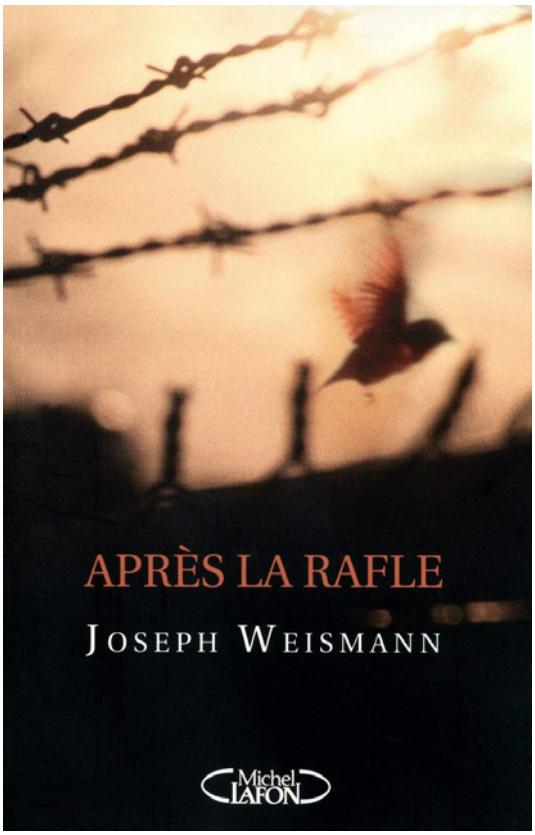

"Après La Rafle"
Joseph Weismann – Michel Lafon

LEST WE FORGET
N'oublions pas

Dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv le Crif, en partenariat avec le Sénat, a accroché, pendant un mois 42 portraits de survivants d'Auschwitz-Birkenau ou d'enfants cachés rescapés de la Rafle. Ces portraits ont été réalisés par le photographe germano-italien Luigi Toscano qui a fait 400 portraits à travers le monde. Trois d'entre-eux sont membres de notre conseil d'administration : Isabelle Choko, Albert Barbouth et Claude Bloch.

Merci à Elise Cohen qui a œuvré à cette entreprise sur Marseille

https ://lestweforget.crif.org/

C'ÉTAIT IL Y A 80 ANS...

Discours d'Elisabeth borne

C'était il y a 80 ans, et pourtant ici, l'écho de l'horreur résonne encore.

Ici, on entend toujours les cris de détresse et les ordres hurlés. Ici, les mots paraissent comme vides de sens, dérisoires. Car même si le Vel d'Hiv a été rasé, le murmure monte encore, il nous saisit, il nous étouffe. Et ces phrases que nous prononçons paraissent presque sans force face à la violence et à l'horreur dans sa cruelle réalité, car on se rappelle ces femmes, ces enfants, ces hommes arrêtés, parqués, humiliés ici. Ici même, ce sont plus de 13 000 personnes que la France a livré au supplice, à la haine, à la mort. « Nous sommes très malheureux. À chaque instant, il y a de nouveaux malades. Il y a des femmes enceintes, des aveugles, nous couchons par terre », écrivait Clara GARNEK, 15 ans. Pour elle comme pour les autres, le Vel d'Hiv a marqué le passage de l'humanité vers la barbarie, le passage d'une France qui protège à une France qui se trahit.

"Ces jours-là, des milliers d'innocents ont été livrés à un destin dont personne, parmi les responsables de l'État français, n'ignorait l'issue..."

Ces 16 et 17 juillet 1942, l'histoire de la France a été marquée d'une blessure qui reste à nu. Ce sont bien nos lois qui ont imposé le fichage des juifs, leur mise au ban. C'est bien notre police qui a cherché et arrêté des milliers de familles sans distinction d'âge ou d'état de santé. C'est bien notre pays qui les a laissés suffoquer ici dans la chaleur de juillet, avant un tri macabre, avant leur transfert vers les camps du Loiret ou vers Drancy, avant leur déportation vers Auschwitz-Birkenau. Ces jours-là, l'État français est allé plus loin que les exigences de l'occupant nazi, en livrant notamment des enfants, en les envoyant à la mort. Ces jours-là, des milliers d'innocents ont été livrés à un destin dont personne, parmi les responsables de l'État français, n'ignorait l'issue. Ces images tournent nécessairement dans nos esprits, quelle que soit notre histoire personnelle, notre proximité avec le gouffre que dit la Shoah pour l'humanité. Oui, ces jours de juillet, comme lors des rafles qui ont suivi, la France a perdu un peu de son âme. Le chemin a été long, il a fallu le travail des historiens, la parole des témoins, l'ampleur des faits. Notre pays a attendu 1995 et les mots du Président Jacques CHIRAC, 1995, il y a moins de 30 ans, pour reconnaître sa responsabilité. C'était une étape forte, nécessaire. Ce fut un soulagement aussi, immense. Un de ces moments où les mots mettent

enfin une réalité sur les choses, sur l'indicible. La force de ces paroles reste ancrée profondément en chacun de nous. Car pour garder son honneur, notre pays devait et doit regarder son histoire en face. Ce n'est pas être patriote que de déchirer les pages de l'Histoire qui nous dérange, de les occulter ou de les amoindrir. (applaudissements) C'est parce que la France est la patrie des Lumières, c'est parce que notre pays est un des berceaux du progrès que la blessure est plus grave encore et que le vrai courage consiste à la reconnaître et à la commémorer. C'est aussi parce que nous reconnaissons la noirceur de certaines heures que nous pouvons voir briller plus fort encore celles et ceux qui se sont dressés contre la haine, contre l'arbitraire, contre la barbarie. Je pense à ceux parmi les policiers qui ont refusé les ordres et laissé certains s'échapper. Je pense à ces Françaises et ces Français anonymes qui ont protégé, aidé et caché des juifs de notre pays.

Je pense aux Justes de France pour qui l'humanité comptait plus que le danger. Je pense à la France libre dont le cœur battait à Londres ou dans le maquis. Ensemble, nous commémorons les 80 ans de la rafle du Vél'd'Hiv. Mais nous envoyons aussi un message à notre jeunesse et aux générations à venir. N'oubliez pas, n'oubliez jamais, le devoir de mémoire est un devoir pour l'avenir. À l'heure où l'antisémitisme tue encore, où la haine prend bien des visages, où certains menacent l'unité de notre République. Nous devons par tous moyens faire savoir, faire connaître. Nous continuerons à porter et faire entendre les témoignages des victimes, des rescapés. Pour éveiller les consciences, la mémoire doit être incarnée. C'est la condition même de la transmission car si les données sont glaçantes et les faits insupportables, ce sont les mots et les récits des victimes qui, pour toujours, marquent. Ces derniers mois, ces dernières années, plusieurs des grands témoins de la Shoah nous ont quittés.

Aujourd'hui, je pense à ces voix qui se sont éteintes, à Elie BUZYN, à Marceline LORIDAN-IVENS ou encore à Walter SPITZER. Je veux leur rendre hommage, dire notre admiration, notre admiration d'être parvenues à mettre des mots sur ce qu'aucun mot ne peut réellement saisir. Notre admiration de s'être sans doute fait violence pour nous transmettre des souvenirs, des images, des moments. Et je veux le dire, leur récit ne nous quitteront pas. Leurs mots sont ancrés dans les esprits de tous les jeunes auxquels des rescapés ont décrit ce qu'était l'horreur. Ils vivent dans l'engagement des descendants, dans le travail des historiens, dans la détermination de tous ceux qui refusent que l'on tourne le dos ou que l'on jette un voile de mensonge sur l'histoire. Ce sont les lettres préservées, publiées, exposées. Ce sont les témoignages enregistrés, diffusés. C'est la mobilisation de la culture, ce sont les lieux de mémoire de la Shoah. Ce sont ces listes de noms sur les murs du Mémorial, le travail de Beate et Serge KLARSFELD. Ces listes de noms comme une psalmodie, ces listes de noms que nous devons sans cesse relire, redire à haute voix pour que vive les mémoires. Nous continuerons à soutenir ces initiatives, à les encourager. La parole des témoins est précieuse, et partout nous la ferons perdurer. Je crois aussi que la mémoire repose sur notre jeunesse, nous enseignerons encore et toujours la réalité du génocide et de ses années noires. Et je le dis clairement devant vous, il n'y a pas une salle de classe en France où la mémoire de la Shoah ne doit pas être enseignée, pas une école où elle peut être contestée. [Applaudissements] Car le travail de mémoire, c'est aussi de ne jamais laisser passer le moindre geste, le moindre mot que l'antisémitisme peut encore faire germer. La barbarie se trouve toujours au bout du chemin de la haine. Sous l'autorité du président de la République, nous avons agi avec force, détermination. Nous avons fait en sorte de combattre l'antisémitisme partout où il se trouve qu'il se dissimule en ligne ou derrière des opinions dévoyées. Nous avons dissout des associations qui promouvaient la haine. Nous avons pris des mesures pour que la justice soit rendue, pour que chacun puisse pratiquer sa foi en toute

"N'oubliez pas, n'oubliez jamais, le devoir de mémoire est un devoir pour l'avenir..."

sécurité. Nous luttons avec la plus grande intransigeance contre le séparatisme. Nous continuerons, nous poursuivrons sans relâche, sans jamais nous dire que la bataille est gagnée. Le combat contre l'antisémitisme ne s'arrête jamais. En cette journée de commémoration, en cette journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, je veux dire également que je n'oublie pas que lors de ces années sombres d'autres communautés, d'autres peuples ont été victimes de ce racisme d'État, notamment les Tziganes. Eux aussi ont été victimes de la barbarie [applaudissements]. Pour eux aussi, nous ferons vivre la mémoire et nous lutterons contre toutes les haines, toutes les discriminations. Mesdames et Messieurs, l'oubli, l'indifférence et le relativisme sont autant de périls mortels. Ils servent les théories les plus abjectes, ils nourrissent la division, justifient la violence. Ils sonnent comme des outrages à toutes les victimes et leurs descendants. Par la mémoire, par l'éducation, la culture, par le combat incessant contre l'antisémitisme, nous ferons connaître le destin des femmes, des hommes, des enfants du Vel d'Hiv. Alors, 80 ans après la rafle, nous le réaffirmons, la République sera toujours le refuge de ceux qui souffrent et ont souffert. La République mènera toujours le combat pour la justice et la vérité. Mesdames et Messieurs, il y a 80 ans, la France se perdait et commettait l'irréparable. À nous, à nous tous aujourd'hui, de veiller à ce que la mémoire des visages des victimes nous éclaire, à ce que la mémoire de ces visages nous rappelle que nous ne devons rien céder dans ces combats.

Vive la République et vive la France ! ■

Lorsque vous lirez ces lignes notre traditionnel voyage de mémoire sera en cours et nous serons probablement encore à Auschwitz. Dès notre retour et sous réserve de la situation sur le terrain, nous commencerons à travailler au voyage à Maïdanek, Treblinka , Belzek et Sobibor,pour le mois de mai prochain. Ceux et celles qui sont intéressé-e-s peuvent nous contacter à : contact@afma.fr

COTISATION 2022

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète Préciser bâtiment ou appartement : .....

.....

Votre courriel : ..... Numéro de téléphone : .....

❑ Cotisation Adhérent :	50 €	❑ Etudiant	15 €
❑ Abonnement au bulletin :	10 €		
❑ Don de soutien :			
Soit un total de :			

Bulletin accompagné du règlement à retourner à L'AFMA, 4, rue Arthur Fontaine, cité de la Muette - 93700 Drancy
Un Cerfa vous sera adressé pour la réduction fiscale